

**Compte-rendu**  
**Réunion du bureau du Conseil de Quartier Blanche-Trinité**  
**Mardi 20 mai 2025**

*CLJT Saint-Lazare – 59, rue Saint-Lazare (à partir de 18h30)*

**Présents** : Charles ALOY, Aymeric BEAUFORT LESGUILLONS, Fadima CISSE, Valérie FLUNKERT CHRZAVZEZ, Yoanne DUBOS, Fiona FITZPATRICK, Yann LE BARS, Pauline ROZEL, Isabelle SAINT JOHN WEBB, Hedwige VLASTO, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier) et Jean-Pierre PLAGNARD (élu référent).

**Excusés** : Pierre-David BAYLAC-MARTRES, Marie BOIT-BLANC, José COSIALLS, Jacques DELSAUT, Isabelle FILZI-DELAYE, Catherine GROSBETY, Richard HENWOOD, Hélène PICOLET, Raphaël POUPEL-FITZPATRICK, Mathilde PRIMAULT, Sophie RYAN.

**Invitées** : référentes de quartier de la police municipale (Elise et Catherine).

**1. Intervention des référentes du quartier Blanche-Trinité au sein de la Police municipale**

**1.1. Missions**

De façon générale, la police municipale a un rôle :

- de prévention, de dialogue et de médiation
- de sécurisation, en assurant une présence visible et rassurante dans l'espace public
- de sanction, en intervenant sur des incivilités du quotidien constatées en flagrant délit sur l'espace public : dépôts et stationnements sauvages, déjections canines, jets de mégots, nuisances sonores, infractions routières (une attention particulière est portée aux cyclistes et des opérations coup de poing sont régulièrement organisées, en particulier rue Saint-Lazare et rue de Londres).

Elle ne peut pas intervenir à l'intérieur d'un établissement.

Elle ne peut pas confisquer le matériel des vendeurs à la sauvette (il faut dans ce cas une action coordonnée avec la police nationale).

En présence d'une situation dangereuse, c'est le 17 (police nationale) qu'il faut appeler.

Les référents de quartier sont des agents au sein de la police municipale qui doivent permettre de développer des liens privilégiés entre la division et les usagers, susciter la confiance, prendre le pouls du quartier, recueillir des informations et apporter des réponses, par une action fréquente et régulière d'« allers vers », de prises de contact spontanées et de sillonnement du quartier excluant l'urgence.

Ils portent l'uniforme, rappellent la réglementation, se présentent comme référents de quartier sans toutefois communiquer leur nom de famille.

Ils sont joignables et honorent leurs rendez-vous téléphoniques ou physiques :

- A la suite d'une rencontre physique, lors d'une ronde de quartier (un formulaire de rencontre doit être rempli)
- A la suite d'un contact sur la plateforme SOLEN avec un compte Mon Paris <https://sollicitations.paris.fr/ticketing/jsp/site/Portal.jsp?page=ticket&view=create&form=20> ou par téléphone au 3975 (l'usager demande à être recontacté)
- A l'occasion de réunions de conseils de quartier ou de réunions publiques.

Lors de réunions avec d'autres services déconcentrés, ils font part de leur connaissance du quartier.

### 1.2. Les violations du Règlement des étalages et terrasses (RET)

La lutte contre les débordements de terrasse est une priorité. Les gérants ne sont jamais sanctionnés lors du premier constat de débordement, les agents passent toujours d'abord par une phase de sensibilisation.

Sur un trottoir large de 2,20m, une terrasse doit toujours laisser un passage d'1,60m (une contre-terrasse : 1,80m).

Après 10 verbalisations, un PV de manquement est dressé. Le restaurateur est mis en demeure de régler la situation sous un certain nombre de jours. Si la situation n'évolue pas, la terrasse est démontée aux frais du gérant et le matériel est mis en consigne, avec une taxe journalière à régler.

Des cafés et restaurants sont particulièrement surveillés.

La police municipale du 9<sup>e</sup> a dressé 1666 PV concernant des infractions liées aux terrasses en 2024.

Le RET règlemente aussi le droit d'étalage : d'autres commerçants que les restaurateurs sont susceptibles d'encombrer la voie publique (fleuristes, disquaires, libraires...), avec des oriflammes...

Lorsque les usagers constatent une infraction, ils peuvent la signaler :

- en se connectant sur SOLEN,
- en téléphonant au 3975,
- par l'appli DANS MA RUE pour les anomalies de voirie.

Les référentes de quartier indiquent qu'elles ont constaté des améliorations significatives en 2 ans.

### 1.3. Les difficultés pratiques

Les référentes de quartier insistent sur le fait que sillonner un quartier, à pied ou à vélo, prend du temps. Aller à la rencontre de commerçants et leur rappeler leurs obligations, rédiger des PV... est long. Un quartier entier peut à peine être couvert en une journée.

Lorsqu'un PV de débordement de terrasse est dressé, le restaurateur peut contester cette mesure. Cette contestation est suspensive, et la situation peut prendre du temps à être réglée.

Le port de l'uniforme est à double tranchant : il est dissuasif, mais il empêche aussi le flagrant délit, notamment de jet de mégots.

Enfin, les effectifs de police municipale sont réduits : 55 dans le 9<sup>e</sup>, administratifs compris. Demain (21 mai), seuls 2 agents de la police municipale seront déployés sur l'arrondissement entre 12h30 et 16h.

Il est convenu qu'une marche exploratoire sera organisé avec les référentes de quartier au mois de septembre, pour identifier des points de vigilance dans le quartier.

## **2. Point sur la fête de quartier du 28 juin**

Côté restauration :

- Le food-truck Aji Dulce, les scouts de la Sainte-Trinité, le groupe SOS proposeront des mets salés et sucrés.
- Le collectif *Aux Captifs la Libération* s'est finalement manifesté. Il tiendra un double stand : restauration + vente d'objets en tissu faits main.

Côté animations :

- L'artiste du 9<sup>e</sup> Arthur Simony animera une fresque participative. Il invitera les participants à laisser leurs coordonnées ; le produit de la vente de la fresque sera partagé à 50-50% entre ceux-ci et lui-même.
- Le CPA Bravo proposera des initiations à l'escalade, et mettra à disposition des tables de ping pong rue de la Trinité.
- Les jeux en bois des conseils de quartier seront également à disposition des enfants et des adultes sur l'espace public.
- Les pompiers de la Caserne Blanche organiseront des montées d'échelle tout au long de la journée, ainsi que des ateliers *Gestes qui sauvent* sur inscription.
- 2 maquilleuses pour enfants tiendront un stand de 14h30 à 17h30.
- Le groupe de jazz New Orléans *Squat cat's jazz band* jouera entre 14h et 15h30.
- Des employés de la société *Deezer* proposeront 2 concerts de rock entre 16h30 et 18h (le Conseil de quartier fournira sa sono, le CPA Bravo prêtera des amplis, un clavier, une batterie). Une scène sera installée rue de la Trinité.

### **3. Choix d'un thème de réunion publique pour le second semestre**

Les différents sujets envisagés sont :

- L'exposition des enfants aux écrans ;
- Les difficultés des jeunes parents / Être jeune parent dans le 9<sup>e</sup> (sujet à délimiter).

Yann Lebars indique être en contact avec :

- la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), qui pourrait être invitée à parler des mineurs délinquants et des mineurs en danger, par exemple avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ;
- Google, qui serait prêt à participer à une réunion publique.

Les conseillers ont encore besoin de temps pour faire un choix entre ces différents thèmes.

Il est indiqué au bureau que, pour différents thèmes évoqués transversalement (solidarité, santé...), le Guide *Tout le Neuf* peut être une riche source d'informations : [Le voilà ! Votre nouveau Guide "Tout le NEUF" - Mairie du 9<sup>e</sup>](#)

### **4. Point propreté**

- Une grande lessive a eu lieu ce matin (20 mai) rue Duperré, rue Jean-Baptiste-Pigalle et place Pigalle.
- Pour lutter contre les jets de mégots, suite à la décision par la Ville de supprimer à Paris un nombre important de corbeilles de rue, qui comportaient un éteignoir, des éteignoirs vont être ajoutés sur des corbeilles de rue CYBEL (17 rue de Clichy).



## 5. Agenda

La Commission de sélection des projets du budget participatif qui seront soumis au vote en septembre se tiendra le 22 mai prochain, à 9h30 en salle du Conseil.

Une conférence sur Emile Reynaud, le pionnier du dessin animé, organisée par le Comité interquartiers *Cinéma et 9<sup>e</sup>*, aura lieu le 10 juin en salle du Conseil.

La prochaine réunion de bureau se tiendra le 18 juin.